



**LES JEUX,
ACCÉLÉRATEUR
DE LA TRANSFORMATION
ÉCOLOGIQUE DE PARIS**

DOSSIER DE PRESSE DÉCEMBRE 2022



Anne HIDALGO

Maire de Paris

Les Jeux olympiques et paralympique de Paris 2024 approchent à grands pas ! Au-delà de la grande fête populaire qu'ils feront naître dans la ville tout au long de l'été, pour le bonheur des Parisiennes et des Parisiens, ils seront l'occasion de montrer au reste du monde notre ambition dans la bataille pour le climat.

Car oui, les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 nous offrent une occasion unique d'accélérer la mise en œuvre de nos politiques publiques pour faire de notre capitale une ville mieux préparée et mieux adaptée au nouveau régime climatique dans lequel nous entrons. Avec cette échéance de 2024, nous allons faire aboutir plusieurs grands projets qui laisseront derrière eux un héritage important pour les Parisiens et les Français. Un héritage matériel d'abord, avec la construction de nouveaux logements en Seine-Saint-Denis grâce au Village des athlètes, la création de nouveaux espaces publics avec davantage de nature, de nouvelles pistes cyclables, des quartiers mieux accessibles et un boulevard périphérique transformé. Mais aussi un héritage immatériel, en faisant vivre dans les consciences l'idée qu'un autre modèle de Jeux est possible.

Le sport doit rassembler, jamais exclure, il doit effacer nos différences, jamais les souligner. C'est pourquoi ces Jeux seront aussi l'occasion de changer le regard sur le handisport et de nous retrouver autour des valeurs de l'olympisme et du paralympisme.

INTRODUCTION

Les Jeux olympiques et paralympiques de 2024 seront une grande fête populaire et exemplaire. L'urgence est là, l'année 2022, la plus chaude jamais enregistrée en France, nous le prouve encore : la transformation de nos habitudes et de nos villes ne peut attendre. C'est une question de justice climatique et sociale. À Paris nous n'avons pas attendu pour agir et nous allons même accélérer notre transition en vue des Jeux, qui représentent un formidable levier pour la transformation écologique de notre ville.

Dès le départ, nous avons pensé des Jeux sobres, utiles pour Paris et la Seine-Saint-Denis, en prenant des engagements forts pour leur organisation, en accord avec nos ambitions sociales et environnementales. Ils sont une opportunité pour notre transition écologique, avec l'aboutissement et l'accélération de plusieurs grands projets. Enfin, les Jeux de 2024 montreront au monde entier qu'un autre modèle est possible pour les événements de grande envergure.



1 - DES JEUX BEAUCOUP PLUS SOBRES

Pour la première fois dans l'Histoire des Jeux, une ville candidate s'est dotée d'un plan d'actions avant même sa désignation, visant à accélérer et amplifier les politiques publiques ainsi qu'à mobiliser les savoir-faire du territoire.

Ces engagements ont été une condition sine qua none de la candidature de Paris aux JOP et structure l'action de la Ville depuis. Pour la Ville de Paris, il y avait une réelle nécessité de repenser le concept même de ce type d'événement de très grande envergure. Ainsi, les Jeux ont été pensés sous le prisme de la sobriété.

A) Les grands engagements pris dès le fondement du projet maintenus à ce jour

Un objectif de baisse de l'empreinte carbone des Jeux :

- Objectif de réduction de 55% de l'empreinte carbone des Jeux de Paris en 2024 par rapport aux JOP de Londres en 2012 ;
- Mise en place d'outils pour mesurer et suivre l'impact carbone à chaque étape de la livraison des Jeux de Paris 2024 ;
- Plan de compensation carbone pour les émissions carbonées qui ne peuvent pas être évitées.



Restauration durable pendant les Jeux de P2024 :

- Objectif 100% d'alimentation certifiée (dont 80% produite en France / labellisée durable) ;
- Viser le zéro gaspillage alimentaire.

B) Le choix d'infrastructures existantes

Des jeux qui utilisent des infrastructures existantes :

- 95% de sites déjà existants ou temporaires ;
- Compétitions dans des sites iconiques de Paris ;
- Jeux en cœur de Ville : 2 grandes zones des Jeux : Paris Centre (13 sites) et zone Grand Paris en Seine-Saint-Denis (6 sites).



Concept de Jeux compacts :

- 24 sports olympiques (sur 32) dans un rayon de 10km autour du Village olympique. 85% des athlètes sont à moins de 30 m de leur site de compétition. Permet de limiter les temps de trajets;
- Athlètes dans le même périmètre : 14 sites d'exception réunissant 24 sports olympiques dans un rayon de 10 kilomètres autour du Village des athlètes qui sera en Seine-Saint-Denis.

C) L'Adidas Arena, une construction utile pour le territoire



LE QUARTIER LA CHAPELLE EN QUELQUES CHIFFRES

Plus de verdure

- 8,5 hectares d'espaces verts supplémentaires
- 1 parc à Chapelle Charbon
- 1 parc à Ordener - Poissonniers
- des espaces verts rénovés

Des équipements publics créés ou rénovés

- 9 équipements sportifs dont 2 gymnases au sein de l'Aréna
- 5 nouvelles crèches et écoles
- 1 conservatoire
- Plus de 3 000 nouveaux logements
- 4,4 km de pistes cyclables pour faciliter et sécuriser les déplacements



- Unique nouvel équipement construit à Paris intra-muros à l'occasion des Jeux, l'Aréna sera certes construit dans le cadre de l'événement mais avant tout pour répondre aux besoins des habitants du quartier. Il n'y aura aucun « éléphant blanc » c'est-à-dire des infrastructures construites à l'occasion des Jeux et laissées à l'abandon après ;
- L'Aréna illustre le côté accélérateur offert par les Jeux. La construction d'une salle de moyenne capacité à Paris, à l'étude par la Ville depuis longtemps, a pu bénéficier de l'accueil des Jeux pour être mise en oeuvre. Ce nouvel équipement constituera la figure de proue du projet plus vaste de transformation globale du quartier la Chapelle, au bénéfice de ses habitants ;
- Une aréna qui vivra toute l'année avec :
 - des compétitions sportives, le Paris Basketball en résidence, des concerts, spectacles, congrès et événements d'entreprise ;
 - deux gymnases pour les scolaires et clubs et un programme complémentaire de loisirs et de commerces de proximité.
- Une enceinte à l'impact environnemental réduit, de la phase chantier à la livraison :
 - 95 % de déchets de chantiers revalorisés ;
 - 7800 sièges réalisés à partir de déchets plastiques recyclés ;
 - 1 850 m² de panneaux photovoltaïques, positionnés en toiture pour assurer une partie des besoins en énergie de l'Aréna ;
 - l'utilisation de bétons bas et ultra bas carbone.

2 - VERS UNE TRANSFORMATION DE LA VILLE GRÂCE AUX JEUX, ACCÉLÉRATEUR DE PROJETS

A) Mobilités repensées

Les Jeux nous donnent l'occasion de renforcer les mobilités douces, c'est-à-dire les déplacements sans moteur. La Ville mène notamment un travail d'adaptation des itinéraires cyclables pour assurer la continuité du réseau et créer des solutions pour le stationnement.

L'accélération du plan vélo avec la mise en place d'un réseau cyclable olympique, permettant de relier les sites des Jeux. L'ensemble des 50 kilomètres de coronapistes seront pérennisés d'ici les Jeux. De nouvelles pistes permettant de relier les sites olympiques entre eux verront également le jour.



Création d'une voie réservée sur le périphérique pour garantir le bon déplacement des athlètes et des personnes accréditées. Le dispositif de voies réservées à certains véhicules pendant les Jeux olympiques et paralympiques s'inscrit dans le plan de transport déployé à l'occasion de l'événement.



C'est le fruit d'un travail collaboratif mené depuis le printemps 2021 avec les services de l'État, Paris 2024 et les collectivités concernées, au premier rang desquelles la Ville de Paris. La publication du décret du 6 mai 2022 permet de définir précisément les 185 kilomètres de voies routières en Île-de-France qui seront temporairement réservées aux véhicules accrédités par Paris 2024 pendant les Jeux.

Ce plan de voies réservées assure un système de transport fiable et efficace pendant les Jeux, tout en réduisant au maximum les impacts sur les mobilités du quotidien :

- Les voies réservées pourront être empruntées par tous les véhicules de secours ;
- Contrairement à d'autres éditions des Jeux (ex : Londres 2012), les taxis et les bus pourront emprunter les voies réservées ;
- Dans Paris, les tracés s'appuient notamment sur des voies déjà réservées afin de limiter les impacts sur les autres voies de circulation ;
- La mobilisation de certaines voies sera limitée dans le temps, en lien avec l'activation des sites.

Après les Jeux, une partie de ces voies et des installations restera en héritage et pourra être empruntée pour le covoiturage, les bus et les taxis. D'ici les Jeux, plus de 45000 arbres seront également plantés sur le périphérique et ses talus (plantations sur les talus, terre plein central et les bretelles).



B) Des espaces publics végétalisés : le projet espaces publics Porte de la Chapelle

L'adaptation de la ville aux dérèglements climatiques passe par le renforcement massif de la nature en ville. Trente hectares d'espaces verts sont en cours de création et des centaines de rues font l'objet d'une débitumisation pour y planter des arbres et autres végétaux. Les Jeux accélèrent la végétalisation de l'espace public. C'est par exemple le cas Porte de la Chapelle où l'implantation de l'Aréna augmente considérablement le nombre d'arbres plantés et dialogue intelligemment avec la requalification de la porte et de la rue de la Chapelle.

LE PROJET PORTE DE LA CHAPELLE

Plus de nature en ville

- 3 nouvelles promenades plantées : 2 pour la rue Chapelle et un pour le secteur de l'Aréna
- 550 nouveaux arbres plantés :
 - 62 sur le parvis de l'Aréna
 - 100 sur la promenade de l'Aréna
 - 209 rue chapelle et sur la place (71 arbres + 138 cépées)
 - 179 sur la Porte de la Chapelle dont une trentaine après les Jeux
- Une grande toiture végétalisée
- 4 000 à 5 000 m² de massifs plantés

Plus d'espace pour les piétons et les usagers

- 3 places piétonnes et végétalisées : la place ronde et le parvis de l'Aréna, et le parvis campus Condorcet réalisé post-Jeux
- 20 000 m² rendus au piéton, c'est à dire 75% de surface totale contre 55% actuellement

Plus d'espace pour les vélos

- 2 pistes cyclables sur 1 km
 - une piste bidirectionnelle en rive Ouest
 - une piste unidirectionnelle en rive Est

Moins de voitures

- Suppression de 2 files automobiles sur la rue de la Chapelle, et passage de 12 files de circulation à 6 files sur la Porte de la Chapelle
- 25% de surface totale contre 45% actuellement





C) Le Village des athlètes : un nouveau quartier du Grand Paris en héritage

Ancré au sud sur le Vieux Saint-Ouen et connecté au quartier Pleyel côté Saint-Denis, le projet se développe à deux pas de l'une des plus grandes gares du réseau Grand Paris Express. S'ouvrant en son cœur sur la Seine, il est relié à l'Île-Saint-Denis par une nouvelle passerelle, réaffirmant ainsi la connexion du territoire de part et d'autre du fleuve.

Les ouvrages s'inscrivent dans une trajectoire de neutralité carbone à horizon 2050, sur tout le cycle de vie du quartier et du bâtiment :

- Réduction de 50 % du bilan carbone du Village des athlètes, sur l'ensemble de son cycle de vie, par rapport à un aménagement classique ;
- 94 % des matériaux générés par la déconstruction ont été recyclés/valorisés ;
- L'aménagement du Village des athlètes réduit de 45 % son impact carbone par rapport à une opération classique, sans subvention et sur des surfaces inédites : l'atteinte des objectifs 2030 des Accords de Paris est possible dès aujourd'hui ;
- Les bâtiments du village seront alimentés à hauteur de 68 % par des énergies renouvelables et locales (par la géothermie) ;
- 40 % d'espaces verts sur le Village des athlètes où seront plantés près de 8000 arbres.

Une fois les Jeux terminés, les logements d'athlètes seront transformés afin de créer un quartier vivant ouvert à tous offrant une mixité d'usages. Le Village accueillera ainsi plus de 2500 logements familiaux et étudiants (dont 25 à 40 % de logements sociaux selon les communes), des activités économiques ainsi qu'une nouvelle offre de commerces et de services en rez-de-chaussée des immeubles. Le quartier bénéficiera aussi de nouveaux équipements publics : 2 groupes scolaires (écoles maternelles et élémentaires), 2 crèches, un lycée rénové et de nouveaux équipements sportifs.

D) Qualité de l'eau de la Seine

Les enjeux

L'ambition de la Ville concernant la Seine s'inscrit dans le temps long : reconquête des voies sur berges en les fermant aux voitures, travaux pour permettre l'amélioration de la qualité de l'eau, nouveaux usages... Elle se poursuit aujourd'hui avec le souhait de rendre possible la baignade pour le grand public.

Pour la reconquête de la qualité de l'eau du fleuve, la candidature puis l'attribution des Jeux olympiques et paralympiques ont constitué un accélérateur de cette politique publique, permis d'arrêter un calendrier clair et de mobiliser de très nombreux partenaires avec un objectif partagé : poursuivre l'amélioration de la qualité écologique et environnementale de la Seine et de ses affluents, permettre la tenue des compétitions de triathlon, de para triathlon et de natation marathon pour les Jeux de Paris 2024 et la baignade pour le grand public en 2025.

Au-delà de l'horizon 2024, ce programme de dépollution du fleuve permettra de laisser un héritage des Jeux avec une Seine dépolluée, et dès 2025 des sites de baignade pérennes en Seine et en Marne dans la métropole du Grand Paris.

Les parties prenantes

La reconquête de la qualité de l'eau de la Seine est portée par une multitude d'acteurs publics tous engagés depuis 2016 pour atteindre cet objectif autour du Préfet de région et de la Maire de Paris : les conseils départementaux, les communes du Grand Paris via leurs Établissements Publics Territoriaux, l'Agence



de l'Eau Seine Normandie (AESN), le SIAAP, HAROPA, Voies navigables de France entre autres partenaires.

Les travaux sont donc engagés à l'échelle de la Métropole du Grand Paris car l'enjeu dépasse la simple baignabilité de la Seine à Paris. Il s'agit de dépolluer le fleuve et d'atteindre une qualité de l'eau telle que prescrite par les Directives européennes. Au-delà de la baignade c'est tout l'écosystème du fleuve, qui se jette dans la Manche, qui sera amélioré.

L'ensemble des 26 acteurs impliqués a formalisé cet engagement dans un protocole signé en octobre 2019, concrétisant les actions à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif ambitieux.

Ce que nous faisons

La baignabilité dans le fleuve est par nature liée à l'assainissement des eaux usées: en effet, l'ouverture d'une baignade dépend principalement du taux de présence de 2 bactéries issues de l'être humain indicatrices d'une contamination du fleuve, les entérocoques et les Escherichia Coli. Il faut donc éliminer les rejets d'eaux usées dans le fleuve, et améliorer les systèmes d'assainissement des eaux usées avant qu'elles ne retournent au fleuve après traitement dans les stations d'épuration.

Pour cela, plusieurs axes de travail ont été définis :

- 1 - Mettre en place un traitement bactériologique des eaux usées à la sortie des stations d'épuration ;
- 2 - Supprimer les rejets d'eaux usées des immeubles dans les cours d'eau (mauvais raccordements) ;
- 3 - Réduire et maîtriser les rejets par temps de pluie des réseaux d'assainissement ;
- 4 - Traiter les autres sources locales de pollution, notamment en supprimant les rejets d'eaux usées des bateaux.

Concrètement, plusieurs actions sont engagées pour dépolluer la Seine et la Marne :

- Un traitement supplémentaire des eaux usées dit de « désinfection » des rejets des deux stations d'épuration du SIAAP en amont de Paris, à Noisy-le-Grand (station « Marne Aval ») et à Valenton (station « Seine Amont »).
- Modernisation ou construction d'ouvrages pour réduire les déversements d'eaux usées en Seine en cas d'orage. À Paris, le Bassin d'Austerlitz (dont les travaux sont en cours, permettra dès 2024 de retenir l'équivalent de 20 pis-

cines olympiques d'eaux usées avant de les restituer progressivement au réseau d'égouts pour qu'elles soient traitées dans les stations d'épuration et ainsi éviter leur déversement non maîtrisé dans la Seine.

- Traitement des erreurs de branchement sur les réseaux d'assainissement publics de collecte.
- Raccordements des tuyaux d'eaux usées au réseau d'assainissement afin de supprimer les mauvais branchements des habitations qui rejoignent directement la Seine et la Marne sans être traités, en amont de Paris (qui n'est pas concernée par les mauvais branchements). Environ 23 000 branchements prioritaires sont à résorber.
- Ces raccordements font l'objet d'un financement aux collectivités de 30 millions d'euros, en plus des aides mobilisées pour les particuliers par l'Agence de l'eau, complétées par 3 millions d'euros de la Ville de Paris en solidarité aux territoires amonts. L'objectif est de limiter autant que possible le reste à charge pour des particuliers qui se mettraient en conformité. La Ville apportera un soutien technique en mettant à disposition ses ingénieurs en renfort des collectivités intéressées.
- Raccordement d'environ 260 bateaux stationnaires dans Paris aux réseaux d'assainissement créés dans les ports. C'est le seul sujet proprement parisien et les travaux sont bien engagés, avec un plan d'investissement pour équiper les ports parisiens de réseaux d'assainissement (porté par Haropa ports et VNF). Plus de la moitié des bateaux présents dans les ports parisiens sont à ce stade raccordés aux réseaux d'assainissement.

85% des financements engagés concernent la mise en conformité avec les directives européennes relatives à la protection de l'environnement. Sur 1,4 milliard d'euros de financements publics consacrés au plan de reconquête de la qualité de l'eau, les exigences liées à la baignade représentent moins de 200 millions d'euros.

L'accueil des compétitions des Jeux de Paris 2024 et l'ouverture de sites de baignades urbaines constituent ainsi un levier puissant de mobilisation des acteurs publics pour garantir une dépollution durable de la Seine et de la Marne.

En parallèle de ces actions d'amélioration de la qualité de l'eau, un travail de surveillance continue est déployé. Il combine un suivi classique d'analyses en laboratoire et le déploiement de dispositifs de suivi plus innovants tels que des appareils préleveurs-analyseurs automatiques *in situ*. Ces derniers permettent de réaliser une veille haute fréquence de la qualité de l'eau avec des résultats disponibles en 15 minutes. L'ouverture à la baignade nous amènera ainsi à améliorer la surveillance de la qualité de l'eau du fleuve.



Où pourra-t-on se baigner ?

Pendant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 :

Les épreuves de triathlon, para triathlon et la natation marathon se dérouleront en Seine, au cœur de la capitale, au niveau du pont Alexandre III, au pied du Grand Palais et des Invalides.

Et après :

Au terme d'un premier appel à manifestation d'intérêt, 23 sites de baignade héritage ont été proposés dans le Grand Paris, avec 4 sites potentiels dans Paris à partir de 2025.

E) Accessibilité

Près de 350 000 visiteurs en situation de handicap seront accueillis à Paris. Les Jeux seront l'occasion de démontrer le savoir-faire de Paris en matière d'organisation de grands événements sportifs et, surtout, sa capacité à mobiliser toutes les forces de la société parisienne pour une ville écologique, solidaire et engagée.

Signe de cette mobilisation, le Conseil de Paris s'est engagé pour la signature de 8 conventions qui vont enclencher cette dynamique, en collaboration avec Paris 2024, le Comité paralympique sportif français, l'APF France Handicap, les Comités départementaux Handisport et sport adapté ainsi que l'association ASEI, qui accompagnent enfants et adultes dans leur parcours d'insertion.

Des quartiers d'accessibilité augmentée (QAA)

- L'enjeu des 17 quartiers d'accessibilité, ancrés dans la démarche *Embellir votre Quartier* est d'abord celui de la mise en accessibilité de Paris à l'horizon des Jeux et de leur héritage.
- Si tout Paris est concernée par les obligations d'accessibilité, ces 17 quartiers d'accessibilité augmentée représentent des territoires où les démarches d'accessibilité seront accélérées.

Des quartiers d'accessibilité augmentée



PERMETTRE À TOUS D'ACCÉDER
AUX SERVICES DU QUOTIDIEN

- hébergement
- sports
- santé
- commerces
- écoles
- culture

AMÉLIORER
L'ESPACE
PUBLIC

pour assurer la
continuité du
cheminement
vers ces services

OBJECTIF

17 QUARTIERS
D'ACCESSIBILITÉ AUGMENTÉE

Un dans chaque arrondissement de Paris d'ici 2024

- Un quartier d'accessibilité augmentée par arrondissement permettra d'accéder à chacun, quelque soit son handicap, d'accéder aux services et fonctionnalités utiles pour vivre pleinement.
- Cette démarche QAA s'inscrit dans l'héritage que la Ville met en place à la faveur de l'accueil des Jeux en garantissant notamment le meilleur accueil possible des publics en situation de handicap pendant les JOP.

Le réseau des clubs para accueillants

La deuxième ambition sera de permettre l'accès à la pratique sportive régulière, qui est un facteur de santé, de bien-être, de confiance en soi et donc d'insertion et d'inclusion.



Pour que toutes les Parisiennes et tous les Parisiens puissent en bénéficier, Paris sera une ville plus parasportive avec l'objectif de quadrupler le nombre de licenciés, qui est actuellement de 1 200. Un réseau de clubs paraccueillants a été lancé pour permettre à l'ensemble des personnes en situation de handicap de pratiquer une activité sportive, de l'initiation jusqu'au haut niveau en passant par le loisir. Le dispositif s'appuie sur des clubs sportifs ordinaires et volontaires pour créer et développer des sections parasports et les filières qui permettront un accompagnement des publics en situation de handicap. Des outils de formation et de communication leur sont transmis pour garantir le meilleur accueil aux pratiquants.

Ainsi, la Ville ambitionne de créer 40 sections paraccueillantes d'ici fin 2024 qui permettront de diversifier et de densifier l'offre d'activités sportives adaptées sur le territoire parisien. Le Comité paralympique et sportif français (CPSF) et le Comité d'organisation Paris 2024 sont partenaires de la Ville pour ce projet. Sont également mobilisés tous les acteurs parasportifs, médicaux et médico-sociaux afin de garantir la continuité de la pratique et un maillage sur l'ensemble du territoire. À ce jour, 17 clubs ont été formés, 10 sections créées avec des créneaux partagés.

L'accessibilité au coeur des rénovations des équipements sportifs et des nouvelles constructions

- **Améliorer les conditions d'accueil du public et des sportifs, ainsi que l'accessibilité des équipements sportifs, c'est l'objectif des travaux engagés sur cinq sites sportifs en vue des Jeux de Paris 2024.** Des travaux indispensables pour l'entraînement des athlètes pendant les Jeux mais aussi pour améliorer les conditions d'accueil des usagers.



- Le centre sportif Max Rousié (17^e)



- La piscine et le centre sportif Bertrand Dauvin (18^e)



- Le centre sportif des Poissonniers (18^e)



- La piscine Georges Vallerey (20^e)



- Gymnase Pierre de Coubertin (16^e)
- À l'Adidas Aréna, le label accessibilité est mis en place pour la première fois sur un équipement de type aréna. Sa conception intègre pleinement l'accessibilité universelle par :
 - la localisation et la facilité d'accès des places pour les usagers en fauteuil roulant ou avec la mise en œuvre de place facile d'accès ;
 - les accès grands publics indifférenciés ;
 - la mise en place d'une sensory room destinée à l'accueil de personnes souffrant de troubles du comportement ou autistiques, lieu qui n'existe aujourd'hui dans aucune salle française.

3 - UN HÉRITAGE IMMATÉRIEL

Un nouveau modèle pour l'accueil de Grands Événements Sportifs Internationaux (GESI) :

Le projet olympique et paralympique de Paris 2024 porte l'ambition d'un nouveau modèle dans l'organisation des GESI. De la candidature à la livraison des Jeux, l'exigence en matière de responsabilité sociale et environnementale est forte, et s'inscrit dans les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Nouveau souffle pour le mouvement sportif parisien

L'héritage immatériel des Jeux olympiques et paralympiques s'illustre également par les nombreux appels à projets co-portés par la Ville de Paris et Paris 2024. Ils ont bénéficié à 320 associations, sur tout le territoire parisien, qui ont déployé des projets utilisant l'impact social du sport :

- 4500 femmes ont participé à des activités menées dans le cadre du projet « Paris Sportives » pour favoriser l'égalité femmes-hommes à l'accès à la pratique sportive.
- L'appel à projet « éducation par le sport » a permis à :
 - 2000 élèves de bénéficier d'un accompagnement aux devoirs pour lutter contre le décrochage scolaire;
 - 800 séniors et 1000 personnes en situation de handicap d'être accompagnés vers la pratique sportive;
 - 84 clubs de former des bénévoles sur des modules contre les violences sexistes et sexuelles, sur l'inclusion, le fonctionnement administratif, la communication;
 - 6000 enfants de participer aux Jeux sportifs scolaires mêlant sport, culture et rencontres multiculturelles.
- Le volet insertion professionnel a également ouvert la possibilité à :
 - 2000 Parisiens de bénéficier des parcours de retour vers l'emploi dans les secteurs en tension des Jeux (bâtiment, sécurité, tourisme, restauration, événementiel...);
 - 200 jeunes en insertion d'être recrutées sur les travaux des Jeux à Paris;
 - 100 jeunes de 16 à 25 ans d'être accompagnés pour développer des projets d'intérêts publics;
 - près de 100 jeunes de 16 à 25 ans accompagnés pour développer des projets d'intérêt public et d'entrepreneuriat;
 - 30 jeunes d'être recrutés en service civique dans les clubs.

Ambition zéro plastique à usage unique

Le plastique à usage unique constitue une pollution parmi les plus préoccupante avec des impacts majeurs sur l'environnement et la biodiversité. L'objectif du « zéro plastique à usage unique » inscrit dans les grands projets de l'héritage olympique mobilise aujourd'hui la Ville avec l'ensemble des acteurs et entreprises impliquées dans l'organisation des JOP. Pour la première fois dans le monde, une telle ambition de développer à grande échelle des alternatives au plastique jetable va faire émerger de nouvelles pratiques sur lesquelles s'appuieront les grands événements internationaux.

À l'été 2024, nous allons offrir la possibilité de vivre les Jeux sans plastique à usage unique sur les sites de compétition et sur les sites de festivités avec deux principes d'action : la réduction et le réemploi. Des solutions industrielles, travaillées avec les partenaires des Jeux, seront déployées à grande échelle à l'été 2024 : vrac de boissons, bouteilles en réemploi, déploiement de gobelets réutilisables pour accélérer la transition vers des pratiques de consommation zéro déchets.

En matière d'alimentation, Paris 2024 s'est engagée à réduire de 50 %, par rapport aux éditions précédentes, l'ensemble des plastiques utilisés pour l'organisation des Jeux. La démarche vise à sortir de la logique du « tout-jetable » dans les grands événements sportifs :

- Réduire au maximum l'utilisation de plastique jetable, plutôt que le recyclage du plastique ;
- Modifier les usages et les procédés industriels en favorisant le réemploi, avec l'utilisation de fontaines, d'écocup, de contenants en verre notamment.

Au-delà de l'événement, il s'agit d'une transformation durable de Paris avec une expérience sans plastique de la ville, pour les visiteurs et les habitants, des gares jusqu'aux points d'intérêts touristiques, des berges de Seine et des espaces de vie quotidien. La Ville accompagne depuis 2019 la transition des acteurs du territoire à travers le réseau « pari(s) du zéro plastique et commencera dès 2023 à tester des solutions dans les secteurs culturels, sportifs, du tourisme et du commerce. Les JOP constitueront une étape majeure face à ce défi écologique.

CONTACT

Service de presse de la Ville de Paris
Presse@paris.fr
+33 1 42 76 46 52